



Bureau du Coordonnateur Résident et Humanitaire
République Centrafricaine

Rapport annuel du Coordonnateur Résident

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous transmettre, au nom de l'Equipe de pays de la République Centrafricaine, la synthèse des résultats collectifs obtenus par le système des Nations Unies en charge des activités opérationnelles de développement durant l'année 2006. Cette lettre présente les principaux événements politiques et économiques ayant eu un impact sur les activités de l'équipe de pays et les résultats obtenus dans l'atteinte des effets de l'UNDAF. Elle fait également ressortir les progrès effectués dans la mise en œuvre des principaux axes de la réforme des Nations Unies.

A. Introduction

Sur le plan économique, l'année 2006 a été caractérisée sur le reste du pays par une reprise de la croissance du PIB qui a atteint 3,2% et l'amélioration des finances publiques. Cette situation résulte des mesures d'assainissement adoptées avec la mise en œuvre de la réforme de la masse salariale, l'opération de vérification des diplômes et des pensions et la réforme du secteur douanier. D'importants efforts ont été également entrepris pour le paiement effectif des salaires des fonctionnaires tous les mois. La situation sociale est cependant restée tendue et marquée par des mouvements de grève notamment dans les secteurs sociaux (santé, éducation) en vue du règlement d'arriérés de salaires et d'indemnités et du paiement des bourses des élèves et étudiants.

Cependant, le pays a pu renouer au mois de décembre 2006 avec la communauté financière internationale notamment la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement qui ont adopté une stratégie commune de réengagement. L'approbation par le Fonds Monétaire le 22 décembre 2006 d'une Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance pour une période de trois ans (2007-2009) est venue consolider ce processus, ouvrant ainsi la voie à d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux, dont les appuis sont indispensables pour consolider la stabilité macroéconomique, accélérer la croissance et réduire le niveau de pauvreté de la population centrafricaine.

Toutefois, en dépit d'élections législatives et présidentielles libres et démocratiques saluées par la communauté internationale en 2005, l'année 2006 en République Centrafricaine a été marquée par l'émergence de mouvements de rébellion armée dans le Nord est et ouest du pays aux frontières avec le Tchad et le Soudan. La confrontation entre ces groupes et l'armée régulière a entraîné une dégradation de la situation humanitaire d'un million de personnes affectées directement ou indirectement

par la crise. Le nombre de personnes ayant dû quitter leurs habitations est estimé à 220.000 dont 150.000 déplacés internes et 70.000 réfugiés dans les pays frontaliers.

Une grande partie des efforts du SNU en 2006 a été consacrée à la mobilisation de ressources permettant de mener des opérations pour soulager les souffrances de ces populations. Les actions du système des Nations Unies et de ses partenaires sur le terrain ont été difficiles du fait de la situation sécuritaire préoccupante, de l'absence d'infrastructures routières adéquates et de l'inaccessibilité de certaines zones du territoire du fait de leur enclavement. Un lien étroit est assuré par l'équipe de pays entre l'action humanitaire et le développement.

B. Progrès vers les effets de l'UNDAF

Le cycle de programmation harmonisé a été officiellement fixé à 2007 pour la République Centrafricaine. Toutefois l'équipe de pays en République Centrafricaine avait volontairement opté pour l'élaboration d'un Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement de la RCA (UNDAF) pour la période 2004-2006, afin d'accroître l'impact de ses interventions dans un contexte alors caractérisé par la rareté des ressources financières et techniques. La matrice des résultats de l'UNDAF 2004-2006 a été articulée autour de trois axes stratégiques pour le retour à la normalité et la mise en place des bases du développement : la gouvernance démocratique, le relèvement post-conflit et la lutte contre le VIH/SIDA.

1. Effet UNDAF Gouvernance démocratique : renforcement de la démocratie et participation équitable des populations aux processus de décision.

En matière de gouvernance, le SNU a poursuivi en 2006 ses actions de promotion des droits de l'homme en appuyant la relecture du Code Pénal et du Code de Procédure Pénale et l'intégration des normes internationales ratifiées par la RCA et en menant des activités de sensibilisation aux droits de l'homme notamment dans le centre du pays, à Bossangoa.

Dans le domaine du renforcement des capacités nationales en planification et gestion économique, l'appui technique et financier du SNU à la finalisation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté a permis de consolider le processus participatif d'élaboration du document pour prendre en compte les priorités et spécificités des populations rurales. L'expertise apportée a également permis d'intégrer dans les stratégies sectorielles les questions de population et développement et les problématiques de la prévention des crises, du genre et du VIH/SIDA. En outre le SNU a appuyé le gouvernement dans l'élaboration du Document Cadre de Politique Economique et Social (DCPES) qui a servi à renforcer les stratégies de réengagement des principaux partenaires du pays, en particulier l'apurement des arriérés du pays vis à vis de la Banque Mondiale et de la BAD, et facilitera l'organisation prochaine d'une table ronde des bailleurs de fonds du pays. Le DCPES permet ainsi au gouvernement de disposer d'un réel plan d'action de tous les partenaires du pays avant la finalisation du DSRP.

En matière de lutte contre la corruption, un diagnostic clair du système national d'intégrité et du rôle que pourront jouer toutes les institutions nationales a été établi, en coopération avec l'ONG Transparency International. En appui à l'assainissement et la réforme des finances publiques, le système de gestion des retraites a été informatisé et un système intégré de gestion du personnel de l'Etat a été élaboré. L'opération de contrôle sur l'authenticité des diplômes dans la Fonction Publique, réalisée avec l'appui

technique et financier du SNU, a permis d'identifier 1776 personnes en situation irrégulière sur 15575 contrôlées. 3046 dossiers sont encore en cours de vérification. Cette opération entrainera une réduction de la masse salariale du fait des licenciements et reclassifications qui seront effectués.

S'agissant de la promotion de la gouvernance locale, les capacités des autorités municipales ont été renforcées dans une préfecture de province par la mise à disposition d'outils de gestion.

Le SNU a également permis d'améliorer le cadre institutionnel de la micro finance et de redresser l'Union Centrafricaine des Caisses d'Epargne et de Crédit. 14 caisses d'épargne et de crédit ont été constituées, dont 8 sont fonctionnelles à Bangui, Boali, Bossembélé et Bossangoa. Depuis avril 2006, plus de 7000 nouveaux épargnants ont été enregistrés à Bangui et en province.

En matière de promotion du genre, grâce à l'appui et au plaidoyer du SNU, la loi sur la santé de la reproduction a été votée par l'Assemblée Nationale et promulguée par le Chef de l'Etat. Le Document de la Politique Nationale de Promotion de l'Egalité et l'Equité (PNPEE) a été validé par le gouvernement et vulgarisé. En outre, une loi portant protection de la femme contre les violences en République Centrafricaine a été votée par l'Assemblée Nationale, et est en instance de promulgation par le Chef de l'Etat. Le SNU a également appuyé le lancement en province d'une campagne nationale de lutte contre les mutilations génitales féminines. Par ailleurs, la problématique des violences sexuelles en situation de conflit a fait l'objet d'enquêtes avec identification des victimes dont les résultats sont utilisés pour effectuer un plaidoyer en Centrafrique et au niveau international.

2. Effet UNDAF/Relèvement post-conflit : rétablissement de la sécurité, amélioration de la sécurité alimentaire et réhabilitation des services sociaux de base

En matière de paix et sécurité, le bilan global des opérations de désarmement effectué sur la période 2005-2006 est de 425 armes restituées dont 260 par la population civile, 100 981 munitions et 2 297 explosifs collectés. En outre, la totalité des 7565 ex-combattants (dont 1176 femmes) a été identifiée entre 2004 et 2006, 5522 d'entre eux ont été réinsérés et 2043 sont en cours de réinsertion dans le cadre du Projet de Réinsertion des ex-combattants et d'Appui aux Communautés (PRAC), mis en œuvre en coopération avec la Banque Mondiale. Par ailleurs, dans le cadre de l'appui aux communautés pour le relèvement et la restauration de la sécurité, 20 micro projets pour les communautés ont été achevés, 22 sont en cours d'exécution et 27 en cours de financement.

Le SNU a également appuyé l'élaboration d'un code de justice militaire et mené des actions de sensibilisation à Bangui sur la circulation des armes légères qui demeure un sujet de préoccupation.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, 7904 tonnes de vivres ont été distribuées assurant ainsi la prise en charge nutritionnelle de 243.000 personnes dont 69.000 personnes démunies y compris les déplacés 30.000 femmes et enfants souffrant de la malnutrition et 34.000 personnes vivant avec le VIH/SIDA. Un système de suivi-évaluation de la sécurité alimentaire a été mis en place, dans 9 préfectures sur les 16 que compte le pays, afin d'obtenir des informations fiables sur la situation alimentaire et agricole de la population centrafricaine. Les actions du SNU ont été focalisées sur le relèvement et les opérations d'urgence en appui aux populations rurales, notamment avec la réhabilitation du système de production par la relance du dispositif de

production semencière et la distribution de semences vivrières, l'appui à la diversification avec la création de 44 unités piscicoles, la distribution de 17800 unités d'outillages agricoles et la tenue de sessions de formation en vue du renforcement des capacités des producteurs.

Dans le domaine de la santé, un système plus efficace de surveillance des maladies évitables par l'immunisation (poliomyélite, rougeole, fièvre Jaune..) a été mis en place. L'organisation d'une campagne de relance du Programme Elargi de Vaccination de routine a permis de relever la couverture vaccinale nationale en DTC3 de 45% en 2005 à 81% en 2006 (objectif régional) dans le cadre d'un paquet incluant la supplémentation en vitamine A, le déparasitage et la distribution de moustiquaires imprégnées. La couverture pour la rougeole atteint désormais 99%. En matière de santé maternelle, 5 maternités ont été réhabilitées et équipées à Bangui et les capacités de prise en charge des urgences obstétricales et néo-natales et de planification familiale ont été renforcées. Le SNU a également apporté un appui en matériel et médicaments aux ONG intervenant dans les zones de crises pour offrir les soins de santé de base aux populations rendues vulnérables. Dans la région Nord, une antenne a été mise en place pour évaluer régulièrement l'impact sanitaire de la crise et assurer la coordination des interventions du secteur de la santé.

Concernant le secteur de l'éducation, le système des Nations Unies a poursuivi son appui institutionnel au secteur éducatif notamment au travers du diagnostic sectoriel en éducation. En vue d'améliorer l'accès à l'école et la rétention, l'appui aux communautés dans la réhabilitation des salles de classe, la fourniture de tables bancs, de matériels informatiques et pédagogiques, l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'hygiène à l'école s'est poursuivi : 15 écoles amies des filles ont été réalisées, 34.000 élèves ont accès à l'eau salubre et plus de 21.000 élèves dans 52 écoles disposent de latrines séparées pour les filles et les garçons. Des jardins potagers ont été développés dans 50 écoles primaires pilotes et 100 000 élèves ont, comme en 2005, bénéficié du programme de cantines scolaires. Il reste cependant encore beaucoup à faire.

Par ailleurs, concernant les personnes réfugiées et déplacées, le système des Nations Unies a mis en œuvre une stratégie intégrée de protection des personnes déplacées dans le nord-ouest du pays basée sur la sensibilisation des autorités nationales et locales sur les droits des déplacées, la mise en place d'un réseau de 24 observateurs humanitaires afin de permettre le monitoring de la situation et une assistance matérielle, psychosociale et médicale aux victimes des incidents de protection. Le SNU a également facilité le rapatriement volontaire de 4.548 réfugiés au Sud Soudan et 494 réfugiés congolais (RDC) et renforcé les capacités nationales en termes de protection des réfugiés et personnes déplacées.

En général, les actions du SNU ont été trop concentrées à Bangui, la capitale, et pas assez sur la réponse aux défis de développement dans le reste du territoire où vit 80% de la population.

3. Effet UNDAF/ Lutte contre le VIH/SIDA : stabilisation de la propagation et réduction de l'impact

En matière de renforcement des capacités des institutions nationales, l'appui du SNU à l'organisation de l'Assemblée générale du Comité National de Lutte contre le VIH/SIDA, présidée par le Chef de l'Etat, a permis la mise en place d'un dispositif de suivi, de coordination et de planification (cadre stratégique national 2007-2010). Les actions de plaidoyer menées en direction des réseaux des ONG et des confessions religieuses ont également facilité l'intégration de la lutte contre le VIH/SIDA dans les

programmes des associations de la société civile. Le SNU a en outre appuyé l'élaboration de documents stratégiques et la mise en œuvre d'actions de formation en vue d'améliorer le dépistage et la prise en charge médicale et psychologique des PVVIH. Par ailleurs, l'étude réalisée sur l'impact du VIH/SIDA en milieu rural devrait permettre la mobilisation de ressources pour une prise en charge adéquate des personnes infectées/affectées par la pandémie.

L'implantation des services de dépistage volontaire du VIH s'est poursuivie à l'intérieur du pays avec l'appui conjoint du SNU et l'apport du Fonds Mondial de lutte contre le VIH/SIDA, le Paludisme et la Tuberculose. Ainsi, le nombre des centres de dépistage volontaire est passé de 8 à 16 en 2006 ; deux centres de dépistage ont été construits et sont fonctionnels à Bangui (la capitale), et quatorze (14) centres de dépistage volontaire ont été construits dans les chefs de lieux de préfectures. Les centres ont permis d'offrir gratuitement le dépistage à 47 800 personnes en 2006 contre une prévision de 24 000.

Dans le cadre de la réduction de l'impact, une assistance sur le plan nutritionnel a été apportée à 34.000 personnes affectées/infectées par le VIH/SIDA. Les actions du SNU ont également visé la mobilisation sociale au niveau communautaire dans le but de réduire la stigmatisation associée au VIH/SIDA. L'approche « pair éducateur jeune » a permis l'organisation, par 92 pairs éducateurs jeunes formés, de 2208 séances de causeries éducatives sur les IST et le VIH/SIDA en milieu jeune qui ont touché 4672 jeunes dont 2150 filles.

En matière d'appui aux enfants de la rue, orphelins et autres enfants rendus vulnérables par le VIH/SIDA, l'appui du SNU a permis d'améliorer la prise en charge de ceux-ci par la fourniture de matériels aux ONGs partenaires œuvrant dans ce domaine et par le renforcement des capacités nationales de prise en charge de ces enfants vulnérables vivant en milieu familial.

Toutefois, le SNU n'a pas réussi à mettre en place un programme conjoint pour le VIH/SIDA et cela constitue une priorité pour l'année 2007.

C. Progrès intervenus dans la réforme de l'ONU

4. Alignement sur les processus nationaux de développement

L'année 2006 a été marquée par la préparation de l'entrée officielle des agences ExCom en République Centrafricaine dans le cycle harmonisé de programmation. L'ensemble des agences a participé activement à l'élaboration et à la finalisation de l'UNDAF 2007-2011 qui a été signé par le gouvernement le 7 avril 2006. Afin de s'assurer de l'alignement de l'UNDAF sur les priorités nationales et de favoriser une appropriation nationale, dans le respect des principes de la Déclaration de Paris, les groupes de travail sectoriels chargés d'élaborer le DSRP au sein du Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale, ont rejoint les groupes thématiques mis en place par le SNU et contribué en leur sein à la formulation de la matrice de résultats de l'UNDAF.

Les trois domaines stratégiques de coopération ayant fait l'objet d'un consensus avec le gouvernement pour la période 2007-2011 sont :

- Le renforcement de la gouvernance démocratique et du respect des droits humains,
- La poursuite du relèvement post-conflit et la lutte contre la pauvreté,
- L'accélération de la lutte contre le VIH/SIDA.

Cette étroite collaboration avec les départements techniques nationaux s'est poursuivie dans le cadre de la préparation des CPD et CPAP des agences Excom.

5. Appui au gouvernement dans la préparation de stratégies nationales de développement fondées sur les OMD

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'atteinte des OMD, le SNU a appuyé l'élaboration du rapport national OMD 2006 qui sera publié en 2007. L'exploitation et la dissémination des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) 2003 ont été poursuivies avec la mise à disposition de 19 rapports thématiques, portant notamment sur les projections démographiques, la pauvreté non monétaire et la situation de la femme, la réalisation de l'Atlas de la République Centrafricaine et la création d'un site web du RGHPH.

La réalisation en 2006 de l'enquête à indicateurs multiples MICS III, dont les opérations de collecte des données sur le terrain sont achevées, permettra de disposer en 2007 d'une base pour le suivi des OMD et de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Par ailleurs, les travaux ont débuté en 2006 avec l'appui du SNU en vue d'intégrer la problématique des OMD dans le DSRP qui sera finalisé en 2007, en particulier dans les secteurs de l'éducation, de la santé, l'eau et assainissement, le VIH/SIDA et le développement rural.

6. Renforcement des capacités et accroissement de l'efficacité de l'aide

L'année 2006 a été marquée par le retour progressif des bailleurs de fonds en République Centrafricaine avec de nombreuses missions et la reprise des relations du pays avec la communauté financière internationale. Dans ce cadre, le SNU a appuyé

l'élaboration du premier rapport produit depuis l'an 2000 sur la coopération pour le développement pour la période 2002-2005. Un diagnostic rapide de la coordination de l'aide en Centrafrique a été également établi et permettra d'identifier le dispositif institutionnel à mettre en place pour en accroître l'efficacité. Par ailleurs, l'atelier sur la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, organisé avec l'appui du SNU, a permis de sensibiliser les autorités nationales sur la nécessité pour la République Centrafricaine d'adhérer à cet accord.

7. Programmes conjoints

Deux programmes conjoints ont été mis en œuvre en 2006 sur la base de financements parallèles des agences qui reste la modalité privilégiée :

1. La campagne d'accélération du Programme Elargi de Vaccination dont la planification et le financement conjoint par les agences du SNU en appui au gouvernement ont permis d'obtenir d'importants résultats en matière de progression de la couverture vaccinale. Les efforts conjoints ont notamment permis de faire passer les taux de 29,3 à 84,33% pour le DTC3, de 40,8 à 79,39% pour le BCG et de 33,3 à 103,16% pour le VAR.
2. L'enquête à indicateurs multiples MICS III qui permettra de disposer de données statistiques d'envergure nationale reflétant la situation post-conflit de la RCA. L'année 2006 a été consacrée à la collecte des données sur le terrain et au démarrage du traitement de celles-ci. L'analyse et la présentation des résultats sont prévues pour 2007.

8. Approche harmonisée de transfert d'espèces (HACT)

Suite à la participation de la RCA à la formation organisée par UNDG sur l'approche harmonisée de transfert d'espèces, le processus de mise en œuvre a été lancé en 2006 avec la réalisation de la macro évaluation du système de gestion des finances publiques. La micro évaluation des capacités des partenaires de réalisation est actuellement en cours.

9. Autres domaines de coordination

Les agences du SNU ont continué à travailler en collaboration en 2006. Les mécanismes de coordination ont été revus afin d'accroître l'efficacité des actions du SNU et de renforcer les synergies. Ainsi, les réunions de coordination des chefs d'agences sont passées à un rythme hebdomadaire. En outre, les groupes thématiques et sectoriels ont été restructurés afin de prendre en charge tant les questions de développement que celles relevant de l'urgence humanitaire et d'intégrer les ONG internationales et les partenaires bilatéraux.

La collaboration inter-agences a été particulièrement efficiente dans le domaine de la coordination des opérations humanitaires où des actions conjointes et coordonnées ont été menées pour répondre aux besoins de la situation dans le Nord du pays. Dans le souci de se rapprocher de la zone d'opérations, les agences du SNU ont accru leur présence sur le terrain par l'ouverture de bureaux conjoints dans le Nord du pays. Le partenariat avec les organisations non gouvernementales internationales et locales, à même de fournir l'assistance d'urgence sur le terrain aux populations déplacées, a été renforcé au sein de l'Équipe du partenariat de la communauté humanitaire mise en place. Grâce au financement reçu du Fonds Central de Réponse aux Urgences (CERF), un avion du Service Humanitaire Aérien a été déployé.

Le SNU a en outre apporté son appui technique pour l'élaboration du plan national de préparation et de riposte à la grippe aviaire et mis à la disposition du gouvernement des produits et matériels de dépistage et de lutte. Le plan de contingence du SNU dans ce domaine a été également élaboré.

Par ailleurs, pour faire face aux besoins croissants, le SNU a renforcé ses actions de plaidoyer en faveur d'une présence accrue de donateurs et d'ONG internationales en Centrafrique et procédé au lancement de l'examen semestriel de l'appel global pour 2006 et du Programme d'Aide Coordonnée 2007, sous la présidence du Premier Ministre centrafricain et en présence des ambassadeurs des pays donateurs accrédités en Centrafrique. 23 millions de dollars des États-Unis ont pu être mobilisés au titre du CAP en 2006, soit plus que les montants mobilisés pour les années 2003, 2004 et 2005 réunies.

En matière de services communs, de nouvelles initiatives n'ont pas été mises en œuvre en 2006. Cependant des efforts importants ont été effectués au sein du Groupes des Opérations du SNU afin d'accroître l'efficacité et la gestion des services existants : le dispensaire des Nations Unies et les services de sécurité. En outre, l'atelier sur les services communs organisé en novembre 2006 avec l'appui d'experts a permis d'élaborer un plan d'action dont la mise en œuvre devrait débiter en 2007.

D. Aspects clefs du plan de travail pour 2007

Les domaines d'activité clés du plan de travail pour l'année 2007 concernent la Coordination en vue de résultats et le renforcement de la capacité de coordination de l'Equipe de pays.

En matière de Coordination en vue de résultats, le SNU poursuivra notamment son appui aux autorités centrafricaines dans la finalisation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté axé sur les OMD, l'intégration de la thématique du genre, et la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation des progrès effectués dans l'atteinte des OMD. Le plaidoyer déjà engagé en vue de l'adhésion de la République Centrafricaine à la Déclaration de Paris devrait se concrétiser en 2007. Dans ce cadre, le SNU appuiera la mise en place d'un dispositif de suivi de la Déclaration et de mécanismes institutionnels de coordination de l'aide.

En matière de programmation conjointe, 2007 sera la première année de mise en œuvre de l'UNDAF 2007-2011 dont les trois effets portent i) sur le renforcement de la gouvernance démocratique et du respect des droits humains, ii) la poursuite du relèvement post-conflit et la lutte contre la pauvreté, iii) l'accélération de la lutte contre le VIH/SIDA. Un suivi étroit de sa mise en œuvre sera effectué au sein du Comité de Pilotage, composé des Ministres en charge des départements techniques et des représentants du SNU.

L'une des priorités de l'équipe de pays, comme indiqué précédemment, sera l'élaboration et la mise en œuvre du programme conjoint sur le VIH/SIDA, en appui aux efforts nationaux de mobilisation dont la forte implication du Chef de l'Etat dans la lutte contre le SIDA.

Par ailleurs, le SNU poursuivra les autres actions déjà engagées dans le cadre de la réforme des Nations Unies, notamment la mise en œuvre de l'approche harmonisée de transferts de fonds et l'introduction de nouveaux services communs. Un accent important sera également mis sur la mise en place du Groupe Communication, l'élaboration d'une stratégie commune de communication et la création d'un site web.

Le renforcement des capacités de coordination de l'Equipe de pays, par le biais de l'augmentation de l'effectif du Bureau du Coordonnateur Résident, constitue également une forte priorité pour 2007.

L'équipe pays du système des Nations Unies en République Centrafricaine poursuivra ses efforts en 2007 pour contribuer de manière durable au développement du pays dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNDAF 2007-2011 tout en apportant une réponse adéquate et coordonnée aux urgences humanitaires dans le Nord est et ouest du pays.

Veillez croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de ma haute considération